

Béjaïa : les agences de voyages rappelées à l'obligation de recourir à des guides touristiques agréés

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Béjaïa a appelé l'ensemble des agences de tourisme et de voyages agréées exerçant sur le territoire de la wilaya à respecter scrupuleusement la législation encadrant l'activité touristique, notamment en matière d'organisation des visites des sites patrimoniaux et historiques.

Dans un communiqué publié ce lundi, la Direction rappelle aux professionnels du secteur l'obligation de se conformer aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 99-06 du 4 avril 1999 fixant les conditions d'exercice de l'activité des agences de tourisme et de voyages. Cette disposition impose le recours à des guides touristiques agréés par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat lors de l'organisation de visites des sites archéologiques, des monuments historiques et des musées.

Selon le communiqué, les guides touristiques agréés ont pour mission d'accompagner les visiteurs, qu'ils soient algériens ou étrangers, tout au long de leur parcours. Ils sont chargés de présenter les informations historiques, culturelles et patrimoniales relatives aux sites visités, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de la richesse du patrimoine national.

La Direction du tourisme souligne que cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer la qualité des prestations offertes aux visiteurs et à renforcer la professionnalisation des activités touristiques. Elle estime que le recours à des guides qualifiés permet d'offrir une expérience plus enrichissante aux touristes tout en garantissant une meilleure valorisation du patrimoine culturel de la wilaya.

Cette mesure revêt une importance particulière pour Béjaïa, considérée comme l'une des principales destinations touristiques d'Algérie, notamment durant la saison estivale. Chaque été, la wilaya accueille des dizaines de milliers de visiteurs venus des différentes régions du pays, mais également des touristes étrangers séduits par la diversité de son offre touristique.

Bejaia une destination très demandée par les agences de voyages

Béjaïa possède un patrimoine historique et archéologique d'une grande richesse. Parmi les sites les plus emblématiques figurent la [Porte Sarrasine](#), vestige des fortifications de l'ancienne Bougie, la **Casbah de Béjaïa**, qui témoigne du riche passé médiéval de la ville, ainsi que le **fort de Yemma Gouraya**, perché sur les hauteurs du parc national et offrant une vue panoramique exceptionnelle sur la baie de Béjaïa.

La wilaya est également réputée pour son important potentiel balnéaire. Avec plus de **100 kilomètres de littoral**, elle abrite certaines des plus belles plages d'Algérie, très fréquentées durant la période estivale. À cet atout s'ajoutent des paysages montagneux spectaculaires, des forêts, des vallées verdoyantes et plusieurs cascades naturelles qui attirent les amateurs de randonnée, d'écotourisme et de tourisme de montagne.

Dans ce contexte, les autorités locales misent sur un meilleur encadrement des visites touristiques afin de promouvoir un tourisme de qualité et de valoriser durablement les richesses naturelles, historiques et culturelles de Béjaïa. La Direction du tourisme et de l'artisanat a d'ailleurs mis à la disposition des agences de voyages [la liste des guides touristiques agréés dans la wilaya](#) afin de faciliter l'application de cette obligation légale et d'améliorer l'accueil des visiteurs.